

Association sportive

Collège Saint-Louis

✚ Le bureau de l'association est composé de M. Cortès (président de l'association), M. Mikrut (secrétaire) et M. Gautier (trésorier).

✚ **Les activités** sont encadrées par les professeurs d'EPS du collège :

- ✓ **Arts du cirque / Acrosport** : Le lundi midi (12h50 – 13h40) avec Mme Caron.
- ✓ **Gymnastique** : Le lundi soir (16h45 – 18h00) avec Mme Caron.
- ✓ **Tennis de table (compétition)** : Le mercredi après-midi (13h00 – 14h30) avec M. Gautier.
- ✓ **Futsal (compétition)** : Le mercredi après-midi (13h00 – 14h30) avec M. Mikrut.
- ✓ **Step** : Le vendredi midi (12h50 – 13h40) avec M. Mikrut et M. Gautier.

✚ Les élèves inscrits aux activités du mercredi après-midi pourront apporter un **pique-nique** pour déjeuner à l'établissement.

✚ Le mercredi, un train Bonnières/Mantes est prévu vers 14h50 et un bus vers 15h10 pour les élèves qui prennent **les transports**.

✚ **Les compétitions** auront lieu le mercredi après-midi. Les dates seront communiquées le plus tôt possible.

✚ **La cotisation** est de 35 euros. Elle donne le droit de participer à tous les entraînements et aux compétitions. Elle permet de pratiquer une ou plusieurs activités ainsi que de participer à différentes manifestations du district (cross, raid multisports, olympiades).

✚ **Assiduité** : L'AS est facultative mais les élèves souhaitant participer à des compétitions se devront d'être assidus toute l'année. Par ailleurs, leur ***comportement se doit d'être irréprochable*** que ce soit à l'entraînement ou en compétition.



INSCRIPTIONS :

Les inscriptions auront lieu à la 1^{ère} séance de l'activité choisie. L'élève devra rapporter dans une enveloppe : **l'autorisation parentale et le chèque de cotisation de 35€ à l'ordre de "Association sportive Saint-Louis"** (mettre date au dos du chèque sinon encaissé mi-octobre).

Adresse électronique de l'Association sportive : ***assaintlouis@gmail.com***

Site de l'association sportive : ***www.asndsl.fr/college-saint-louis (Rubrique AS)***

Début des activités le lundi 25 septembre 2017

Les professeurs d'EPS

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), M - Mme

Père, Mère, tuteur de l'élève :

Né(e) le Classe :

Autorise mon fils, ma fille, à participer aux activités sportives proposées par l'association sportive du collège Saint-Louis encadrées par les professeurs d'EPS de l'établissement.

Mon enfant pratiquera :

- Arts du cirque / Acrosport
- Gymnastique
- Tennis de table
- Futsal
- Step

N° de téléphone en cas d'urgence :

A ce titre, **je m'engage à fournir les pièces nécessaires à l'inscription et à régler la cotisation annuelle d'un montant de 35 euros par chèque.**

Signature des parents